

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept le 11 septembre à vingt - heures les membres du Conseil Municipal de la commune de BASLY, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Yves GAUQUELIN, Maire.

ORDRE DU JOUR

- Devenir de la C.D.C Cœur de Nacre - courrier du Préfet : avis du conseil
- Devenir du trésor public de Courseulles : courrier DGFIP
- Point sur les travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable
- Point sur la fourniture et pose des portes de la bibliothèque
- Point sur le contrôle de la toiture de l'école maternelle
- Demande de reconstruction du local professionnel de récupération automobile
Suite à incendie : avis du conseil
- Bulletin municipal : tarifs 2018 des encarts publicitaires
- SDEC ENERGIE – diagnostic éclairage public
- Diagnostic qualité de l'air dans les locaux école maternelle
- U.S THAON –utilisation du stade : demande de révision de la réponse faite
- Stationnement rue et impasse du Canada – lotissement Le Rocreux
- Demande de la Croix Rouge – porte à porte
- Demande de la CHIFFO (chantier d'insertion) – proposition de collecte
- Demande de subvention 2017 association << Point de Mire - braille
- Questions diverses

Etaient présents :

M. Yves GAUQUELIN - M. Michel LEGRAND - Mme. Jacqueline LEMARQUAND - M. Daniel VAUVERT -
Mme Annick PLOUHINEC - Mme Virginie MAILLARD- M. Alain BRILLAND - Mme Sylvie ROSELLO -
Mme Laurence RONCO- M. Samuel MARIE

Absents excusés :

M. Alain BALLAY ayant donné procuration à M. Daniel VAUVERT
Mme Laurence GRENEU ayant donné procuration à M. Yves GAUQUELIN

Absents :

Mme Marie Claire LETOUZE – M. Olivier DEVAUX - Mme Christelle LEPETIT-

SECRETARE : M. DANIEL VAUVERT

Le Maire ouvre la séance après avoir constaté la présence du quorum. Le compte-rendu du conseil du 14 juillet est approuvé à l'unanimité et le registre signé par les membres présents

- Devenir de la C.D.C Cœur de Nacre : courrier du Préfet : avis du conseil

Nous avons été surpris d'apprendre par la presse avant d'avoir reçu le courrier officiel de M le Préfet l'intention de ce dernier de nous imposer l'absorption de la CDC « Cœur de Nacre » par « Caen la Mer » pour janvier 2019. M le maire informe l'assemblée que suite à ce courrier, le Bureau communautaire dans son ensemble ne souhaite pas être absorbé par Caen la Mer, et restera vigilant des suites de ce dossier. Après en avoir débattu le Conseil Municipal de BASLY émet à l'unanimité le même avis que la CDC Cœur de Nacre.

- Devenir du trésor public de Courseulles : courrier DGFIP

Nous avons reçu en mairie un courrier en date du 19 juillet 2017 en provenance de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques), nous informant de la fermeture programmée pour le 1er janvier 2018 de la trésorerie de COURSEULLES SUR MER. Cette fermeture entrainera le transfert des comptes de la commune vers la trésorerie de OUISTREHAM et le transfert vers CAEN des affaires des particuliers.

- Point sur les travaux de réhabilitation du réseau d'eau potable

Nous avons eu quelques soucis de coupure d'eau, malheureusement nous n'avons pu informer à temps les foyers concernés par cette coupure. Il reste de petites finitions en enrobé à faire ainsi que du marquage au sol, sur les parties de chaussées concernées par les ouvertures de tranchées.

- Point sur la fourniture et la pose des portes de la bibliothèque

La société Chouette Habitat procédera à la pose des huisseries pendant les vacances de la Toussaint.

- Demande de reconstruction du local professionnel de récupération automobile

Suite à incendie : avis du conseil

Monsieur HUET Olivier ayant déposé en mairie une demande de permis de construire pour un hangar afin de se mettre en conformité pour l'exploitation d'un chantier de récupération et dépollution automobile. Après en avoir débattu, Le Conseil Municipal par 10 voix pour et 2 contres (Mme PLOUHINEC et M.MARIE) décide :

- d'autoriser M HUET Olivier à reconstruire un bâtiment professionnel
- d'établir, afin de clarifier sa situation en tant que locataire du terrain communal, un bail entre lui et la commune pour l'occupation à titre gratuit comme stipulé sur l'acte notarié fait lors de l'achat de ce terrain par la commune.
- Une rencontre sera organisée en mairie avec M HUET afin de l'informer de ces 2 décisions.

- Bulletin municipal : tarifs 2018 des encarts publicitaires

La commission communication propose une augmentation de l'encart publicitaire sur le bulletin communal 2018, qui passera de 30€ à 50€ pour une annonce.

A l'unanimité cette modification est acceptée.

- SDEC ENERGIE - diagnostic éclairage public

Le SDEC propose à la commune gratuitement un contrôle de l'éclairage public pour la remise aux normes. Cette remise à jour permettra de pouvoir bénéficier d'aides financières pour effectuer si on le souhaite ces travaux de mises aux normes. Accord à l'unanimité

- Diagnostique qualité de l'air dans les locaux école maternelle

Suite au courrier reçu en mairie concernant la qualité de l'air dans les locaux d'école Maternelle, contact sera pris avec le SIVOS pour la prise en charge de ce contrôle.

- U.S THAON -utilisation du stade : demande de révision de la réponse faite

Après lecture du courrier reçu du président de l'US THAON, le conseil donne son accord à l'unanimité pour permettre au club d'utiliser le terrain de sport, ainsi que les vestiaires en les informant du mauvais état des douches. Une rencontre sera organisée sur place pour faire le point sur la nécessité de faire ou non des travaux dans ces vestiaires.

- Stationnement rue et impasse du Canada – lotissement le Rocreux

Suite aux problèmes de stationnement anarchique des riverains dans le lotissement le Rocreux, il s'impose de réglementer le stationnement, afin d'éviter les risques d'accident du fait de la mauvaise visibilité dans les intersections, soit par un marquage au sol pour délimiter les places de stationnement ou par la mise en place de poteaux.

Le Conseil municipal décide de revoir le stationnement sur l'ensemble de la commune et autorise le maire à prendre un nouvel arrêté pour réglementer cette mise en place de façon légale permettant une intervention de la gendarmerie.

- Demande de la Croix Rouge – porte à porte

La Croix Rouge Française nous avise par courrier qu'elle procédera sur la commune entre le 25 septembre et le 21 octobre un porte à porte afin de présenter l'association. Les personnes qui effectueront ce démarchage seront en tenue et porteront des badges. Une information sera faite dans le bulletin à venir.

- Demande de la CHIFFO (chantier d'insertion) – proposition de collecte

Lecture nous est faite d'un courrier de l'association CHIFFO (chantier d'insertion) qui souhaiterait organiser une collecte bisannuelle de vêtements sur la commune. Pour ce faire elle mettra des sacs dans les boîtes aux lettres avec une lettre d'information pour les modalités de récupération. Accord du conseil, une information sera faite dans le bulletin à venir.

- Demande de subvention 2017 association << Point de Mire - braille

Lecture nous est faite d'un courrier de l'association Point de Mire, nous demandant une subvention. Après un tour de table, le conseil à l'unanimité ne donne pas suite à cette demande.

Questions diverses

M. le Maire

Une proposition d'un particulier a été faite en mairie relative à la possibilité de mettre en place le système de surveillance citoyenne Voisins Vigilants. Nous allons nous renseigner sur la possibilité de mettre en place ce système de protection auprès de la gendarmerie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H40

Prochaine réunion du Conseil Municipal le lundi 12 octobre à 20H00.